departement DES DEUX-SEVRES

Ville de Niort



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice: 44

SEANCE DU 23 novembre 1998

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :

le 13 Novembre 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire : le 25 Novembre 1998

Subvention pour jumelages, coopération et relations internationales

[Annexe]

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents:

Adjoints:

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers:

Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, M. Frédéric ROUILLE, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Christian RIBBE donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.

Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Claude PAGES.

Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.

M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.

Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.

Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Jean PILLET.

M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.

Excusés:

Conseillers:

Mme Claire MINALI-BELLA

DELIBERATION D98494

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 novembre 1998

<u>Vie Associative/Jumelages</u>
Subvention pour jumelages, coopération et relations internationales

Monsieur Jean-Robert BEJUGE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition de la Commission Consultative Municipale à Compétences Elargies (Jumelages, Relations Internationales, Information Municipale, Démocratie Locale),

Il vous est proposé:

- de passer les conventions attributives de subvention pour des actions de jumelages, avec :

- Lycée Jean Macé	5.000 F
- Collège Gérard Philippe	1.200 F
- Collège Rabelais	3.600 F
- Collège Philippe de Commynes	4.300 F
- Cercle des Nageurs	3.000 F
- Chaleuil dau Pays Niortais	3.000 F

Imputation budgétaire: Chapitre 920 - Sous-Chapitre 61 - Article 6574 # 05322

- d'accorder une subvention pour des actions de coopération, conformément à la convention signée le 29 décembre 1994 avec :

-ANJCA 60.000 F

Imputation budgétaire : Chapitre 920 - Sous-Chapitre 61 - Article 6574 # 05320

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les conventions ci-jointes,
- autoriser Monsieur le Maire à verser les subventions correspondantes aux associations désignées ci-dessus.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 43
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

Ordre du jour